

Recherches sociographiques



Robert Rumilly, historien des relations entre francophones et anglophones depuis la Confédération

Joseph Levitt

Volume 15, Number 1, 1974

L'historiographie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055646ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055646ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Levitt, J. (1974). Robert Rumilly, historien des relations entre francophones et anglophones depuis la Confédération. *Recherches sociographiques*, 15(1), 57–76. <https://doi.org/10.7202/055646ar>

Article abstract

Au fur et à mesure qu'un nombre croissant d'historiens s'intéressent au Canada français contemporain, ils se surprennent sur les pistes de Robert Rumilly. Dans une série de quarante et un volumes d'histoire de la province de Québec, il a déblayé une route qu'ils auront d'abord à parcourir avant de préciser leur propre orientation. Rumilly conçoit le destin du Québec comme « un foyer de catholicisme et de civilisation française en Amérique ». Dans son *Histoire*, il utilise le concept de « race » pour expliquer les relations entre francophones et anglophones et s'arrête longuement aux conséquences de l'industrialisation de la société québécoise. Le fait qu'il soit l'un des historiens réputés du Canada français suffit à justifier une étude de la façon dont il a traité ces thèmes. En outre, au moment où il écrivait son *Histoire* de la province de Québec, dans les années cinquante et soixante, Rumilly était assez représentatif d'un bon nombre d'intellectuels canadiens-français qui gravitaient autour du *Devoir* et de *L'Action nationale*. Une analyse de ses idées sur les rapports entre les deux ethnies et sur l'industrialisation apporte un précieux éclairage sur ce que pouvaient être les conceptions d'un nationaliste québécois de cette époque.

ROBERT RUMILLY
HISTORIEN DES RELATIONS
ENTRE FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES
DEPUIS 1867 JUSQU'À
L'INDUSTRIALISATION DU QUÉBEC

Au fur et à mesure qu'un nombre croissant d'historiens s'intéressent au Canada français contemporain, ils se surprennent sur les pistes de Robert Rumilly. Dans une série de quarante et un volumes d'histoire de la province de Québec,¹ il a déblayé une route qu'ils auront d'abord à parcourir avant de préciser leur propre orientation. Rumilly conçoit le destin du Québec comme « un foyer de catholicisme et de civilisation française en Amérique ».² Dans son *Histoire*, il utilise le concept de « race » pour expliquer les relations entre francophones et anglophones et s'arrête longuement aux conséquences de l'industrialisation de la société québécoise. Le fait qu'il soit l'un des historiens réputés du Canada français suffit à justifier une étude de la façon dont il a traité ces thèmes. En outre, au moment où il écrivait son *Histoire* de la province de Québec, dans les années cinquante et soixante, Rumilly était assez représentatif d'un bon nombre d'intellectuels canadiens-français qui gravitaient autour du *Devoir* et de *L'Action nationale*. Une analyse de ses idées sur les rapports entre les deux ethnies et sur l'industrialisation apporte un précieux éclairage sur ce que pouvaient être les conceptions d'un nationaliste québécois de cette époque.

I. LE CONCEPT DE RACE ET LES RELATIONS
ENTRE FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES

La pensée de Robert Rumilly s'organise autour de cette idée que les Canadiens français constituent une « race » spécifique. Voici comment il décrit leur réaction devant la défaite de la France en 1870 :

« Tout ce que les Canadiens avaient gardé de français, c'est-à-dire tout ce qu'ils avaient de profond, d'*inaliénable*, souffrit et se révolta. Les Canadiens français sentirent alors combien ils étaient français. »³

1. Robert RUMILLY, *Histoire de la Province de Québec*, volumes 1-41. Ceux-ci furent écrits entre le début des années 1940 et le début des années 1960. Seulement les volumes 1-36 ont été consultés pour cet article. Ces volumes couvrent la période entre 1867 et 1937.

2. *HPQ.*, vol. 1, p. 60.

3. *HPQ.*, vol. 1, p. 146 (l'italique est de l'auteur).

Tout en étant un peuple différent, les Canadiens français partagent avec les Français un je ne sais quoi de profond et d'inaliénable qui les rend semblables les uns aux autres. « Inaliénable » est le mot clé : il s'agit de quelque chose d'héréditaire qui tient à la race et que les circonstances ne peuvent entamer. Rumilly croit à ce lien mystique. À propos de la foule d'environ trente mille personnes qui accueillit la délégation française à l'occasion du quatrième centenaire de l'arrivée de Jacques Cartier, il déclare que les Canadiens français étaient en proie à une émotion puissante « qui a traversé deux siècles ».⁴

Mais la race canadienne-française a toujours été menacée par un nationalisme anglo-canadien « actif, envahissant, étouffant ».⁵ Pour Rumilly, le thème dominant de l'histoire canadienne n'est pas le heurt des idéologies ou des classes mais celui des races.⁶ Ce conflit a été d'autant plus violent que les races en présence sont « les plus vivaces et les plus fières à juste titre des temps modernes ».⁷ Rumilly voit la Confédération comme un mariage de raison et non d'inclination.⁸ La question essentielle pour les Canadiens français a été de savoir si cette union était « un pacte d'honneur ou un piège d'infamie »⁹ car les Anglo-Canadiens étaient résolus à assimiler les Canadiens français. Plusieurs voyaient dans la survivance des Canadiens français seulement un phénomène temporaire.¹⁰ Aussi, la foi et la langue des Canadiens français furent-elles en butte à de violentes attaques¹¹ qui violaient le principe de l'égalité des deux cultures.¹² Au fond, le Canada anglais a nourri à l'égard des Canadiens français une hostilité qui s'est manifestée dès que surgissait une crise.¹³

Rumilly est convaincu que l'impérialisme britannique, « anglo-saxon, brutal, mercantile, dangereux pour la civilisation chrétienne »,¹⁴ a créé une divergence permanente entre anglophones et francophones.¹⁵ Au début des années quatre-vingt-dix, les Britanniques commencèrent à redouter un grave conflit en Europe et dans le reste du monde.¹⁶ Leur objectif fut d'obtenir l'aide du Dominion du Canada dans leurs guerres¹⁷ et, à cette fin, ils mirent sur pieds un impérialisme intégral, à la fois « politique et militaire ».¹⁸

4. *HPQ.*, vol. 34, p. 75.

5. *HPQ.*, vol. 36, p. 160.

6. *HPQ.*, vol. 1, p. 1.

7. *HPQ.*, vol. 1, p. 10.

8. *HPQ.*, vol. 5, p. 266.

9. *HPQ.*, vol. 19, p. 103.

10. *HPQ.*, vol. 25, p. 251.

11. *HPQ.*, vol. 7, p. 93.

12. *HPQ.*, vol. 36, p. 143.

13. *HPQ.*, vol. 9, p. 123.

14. *HPQ.*, vol. 25, p. 77.

15. *HPQ.*, vol. 10, p. 56.

16. *HPQ.*, vol. 8, p. 202.

17. *HPQ.*, vol. 30, p. 56.

18. *HPQ.*, vol. 11, p. 18.

Pour resserrer les liens politiques, ils essayèrent de séduire les colonies en leur proposant des ententes économiques avantageuses.¹⁹ Ils s'ingénierent à convertir les Canadiens de marque qui visitaient l'Angleterre.²⁰ Des délégations britanniques, surtout après 1918, vinrent souvent au Canada. L'émigration au Canada fut délibérément encouragée afin de renforcer l'esprit britannique dans le Dominion.²¹ Les conférences impériales furent aussi des étapes importantes de la croisade britannique pour le resserrement des liens impériaux.²² Mais les Canadiens français résistèrent à toutes ces avances et se firent les champions de l'autonomie canadienne au sein de l'Empire. Ils rejetèrent la Fédération impériale et la participation aux guerres des Anglais,²³ que ce fût en Afrique du Sud, en 1899, ou à Chanak, en 1922. Il est vrai qu'ils prirent part à la guerre de 1914 mais ce fut sans enthousiasme.²⁵

En revanche, même les quelques Anglo-Canadiens qui étaient pour l'autonomie du Canada en temps de paix redevenaient des impérialistes quand l'Angleterre était en péril :

« ... leur atavisme se réveille et leur sang ne fait qu'un tour. Une seule chose compte alors : le salut, la suprématie de l'Angleterre. »²⁶

L'esprit colonial a persisté dans divers milieux du Canada anglais.²⁷ Les églises protestantes et les écoles publiques ont façonné des générations d'Anglais plutôt que de Canadiens et ont empêché ainsi la formation d'un patriotisme canadien²⁸ parmi les anglophones.²⁹ Rumilly reconnaît que, vers la fin de cette période, il y eut des « autonomistes anti-impérialistes » de langue anglaise³⁰ mais il prétend qu'ils comptaient surtout sur l'appui des Québécois. Toute son argumentation tend à prouver que les vrais patriotes canadiens sont les Canadiens français parce qu'ils ont dit non à l'impérialisme britannique.

Rumilly est convaincu que ces crises qui opposèrent francophones et anglophones ont donné lieu à des luttes acharnées. Les Canadiens français ont été désavantagés parce que les décisions importantes étaient prises à Ottawa où ils ne constituaient qu'une minorité. Leurs ministres ont eu peu d'influence dans la capitale et ont souvent été obligés de choisir entre les intérêts du Canada

19. *HPQ.*, vol. 33, p. 94.

20. *HPQ.*, vol. 36, p. 73.

21. *HPQ.*, vol. 30, p. 126.

22. *HPQ.*, vol. 33, p. 87.

23. *HPQ.*, vol. 9, p. 145.

24. *HPQ.*, vol. 26, p. 127.

25. *HPQ.*, vol. 19, p. 78.

26. *HPQ.*, vol. 21, p. 230.

27. *HPQ.*, vol. 11, p. 147.

28. *HPQ.*, vol. 18, p. 247.

29. L'auteur s'est permis d'utiliser cette expression moderne au sujet de personnes du passé car elle est utile.

30. *HPQ.*, vol. 36, p. 86.

français et la solidarité ministérielle.³¹ Même dans les occasions où les ministres ont décidé de prendre fait et cause pour leurs compatriotes canadiens-français, ils n'ont pu faire grand chose: « L'ultime recours de la minorité canadienne-française dans la Confédération est un geste passif: la démission des ministres. »³²

La façon dont il présente Adolphe Chapleau est un exemple frappant du destin qui, d'après lui, attend l'homme politique canadien-français à Ottawa. Chapleau, l'un des dirigeants de la province, était patriote, éloquent et étonnamment doué.³³ Quand il devint ministre fédéral, en 1882, il s'attendait à jouer un rôle aussi important que Cartier. Mais dès que les hommes politiques du Québec arrivent à Ottawa, ils commencent, dit Rumilly, à se voir non plus comme des Canadiens français mais comme des Canadiens tout court et même comme des « hommes d'État britanniques: l'optique d'Ottawa n'est plus du tout celle du Québec ». Rumilly fait observer avec tristesse que « Chapleau lui-même a subi cette contagion »³⁴ en ne démissionnant pas du cabinet MacDonald au moment de l'affaire Riel. Il voit Chapleau réduit à un rôle insignifiant et dépourvu d'influence dans les conseils fédéraux.

Si Rumilly n'a aucun doute sur les bonnes intentions de Chapleau, il en a sur les arrière-pensées de Laurier: « le grand charmeur »,³⁵ « un magicien »,³⁶ « un monstre de charme »,³⁷ toujours prêt à user de « sa séduction ». ³⁸ Les Canadiens français ont été si fiers de voir l'un des leurs à la tête du gouvernement qu'ils ont été prêts à lui pardonner toutes ses faiblesses.³⁹ Il devint l'incarnation réconfortante de sa race et Québec lui en exprima « sa fierté, son amour ». ⁴⁰ Cette gloire qui rejaillissait sur la province fut une immense compensation pour un peuple privé de la puissance économique et affligé d'un fort complexe d'infériorité.⁴¹ Rumilly se demande toutefois si, « au fond de son âme », Laurier croyait vraiment à la survivance des Canadiens français.⁴² Il n'est pas sûr que le grand discours de Laurier pour la défense des droits linguistiques en Ontario en 1916 ait été sincère.⁴³

Rumilly est convaincu que Laurier a soutenu la position de l'impérialisme dans les relations anglo-canadiennes:

31. *HPQ.*, vol. 19, p. 69. Les exemples dont il s'agit sont Adolphe Chapleau et l'affaire Riel en 1885, F. Auguste-Réal Angers et la question des écoles du Manitoba, en 1895, Frederick-Debartzch Monk et le *bill* naval de Borden, Louis-Philippe Pelletier et l'affaire des écoles du Keewatin en 1912.

32. *HPQ.*, vol. 17, p. 53.

33. *HPQ.*, vol. 4, p. 101.

34. *HPQ.*, vol. 5, p. 105.

35. *HPQ.*, vol. 7, p. 112.

36. *HPQ.*, vol. 11, p. 97.

37. *HPQ.*, vol. 23, p. 106.

38. *HPQ.*, vol. 9, p. 133.

39. *HPQ.*, vol. 8, p. 93.

40. *HPQ.*, vol. 13, p. 174.

41. *HPQ.*, vol. 12, p. 122.

42. *HPQ.*, vol. 20, p. 13.

43. *HPQ.*, vol. 21, p. 116.

« Remplir toutes les obligations, consentir tous les sacrifices nécessaires pour maintenir le rang du Canada dans l'Empire et celui de l'Empire dans le monde. »⁴⁴

Non seulement, d'après Rumilly, Laurier était-il sensible au reproche d'infidélité britannique de la part des Anglo-canadiens :⁴⁵ il avait le sentiment d'être britannique jusqu'à la moëlle. Quand son loyalisme fut mis en doute au moment de l'affaire Dundonald, en 1904, il en fut profondément peiné et, selon Rumilly, dut se contenir « pour ne pas éclater en sanglots ». ⁴⁶

Laurier a pris d'importantes décisions en faveur de la Grande-Bretagne. Il lui a accordé un tarif préférentiel, acheminant ainsi le Canada vers une union douanière qui favorisait « l'impérialisme économique ». ⁴⁷ La pression des impérialistes l'a forcé à venir en aide aux Anglais dans la guerre du Transvaal. ⁴⁸ Il a formulé le principe selon lequel lorsque l'Angleterre est en guerre, le Canada l'est aussi, — principe plus que lourd de conséquences. ⁴⁹ Laurier, enfin, fut en faveur de la participation du Canada dans la première Grande Guerre. ⁵⁰ Seule, la crainte de heurter le sentiment nationaliste canadien l'incita à rejeter l'idée d'un Conseil impérial. ⁵¹ En paroles, il s'est efforcé de concilier empire et autonomie; en fait, il a appuyé l'impérialisme. ⁵² Rumilly reproche à Laurier d'avoir profité de l'affection que les Canadiens français ressentaient naturellement à l'égard d'un premier ministre qui, outre son charme, était des leurs, pour les persuader d'accepter une politique favorable à l'impérialisme. ⁵³

Si un premier ministre canadien-français n'était pas capable de défendre les intérêts canadiens-français, il était peu probable qu'un Canadien anglais comme William Lyon Mackenzie King s'en chargeât. Bien que celui-ci fût arrivé au pouvoir et s'y maintint avec l'appui des Canadiens français, il ne fit rien de plus pour eux que Borden ou Meighen. ⁵⁴ Dans la fonction publique, au début des années vingt, un seul sous-ministre sur dix-neuf était Canadien français. ⁵⁵

Rumilly n'est d'ailleurs pas plus satisfait de la position de King en matière de relations impériales. En principe, King propose une politique de neutralité, doctrine qui se situe entre « la participation impérialiste et l'abstention nationaliste »; ⁵⁶ en réalité, il n'a pas le courage « de s'attaquer au tronc impérialiste ». ⁵⁷ Il se tira fort bien de la crise de Chanak parce qu'il eut la chance

44. *HPQ.*, vol. 14, p. 72.

45. *HPQ.*, vol. 9, p. 144.

46. *HPQ.*, vol. 11, p. 148.

47. *HPQ.*, vol. 9, p. 199.

48. *HPQ.*, vol. 10, p. 105.

49. *HPQ.*, vol. 14, p. 134.

50. *HPQ.*, vol. 19, p. 78.

51. *HPQ.*, vol. 13, p. 51.

52. *HPQ.*, vol. 18, p. 15.

53. *HPQ.*, vol. 9, p. 153.

54. *HPQ.*, vol. 36, p. 158.

55. *HPQ.*, vol. 27, p. 41.

56. *HPQ.*, vol. 28, p. 213.

57. *HPQ.*, vol. 28, p. 213.

de ne pas avoir à prendre de décision avant le dénouement. C'est ce qui permit aux libéraux d'accréditer la légende selon laquelle King aurait répondu à la demande des Anglais par un non catégorique.⁵⁸ Il fut élu, en 1926, en prétendant que Meighen et Byng avaient conspiré pour mettre le Canada sous la domination de Downing Street mais la lettre de démission qu'il remit au Gouverneur général contredit cette affirmation.⁵⁹ La conférence impériale de 1926 ne marque guère de progrès sur celle de 1917, tout en donnant l'impression d'un grand changement constitutionnel.⁶⁰ Avec King, il a peut-être été davantage question d'autonomie mais à la fin des années trente, la politique étrangère canadienne ne signifie rien moins qu'une orientation vers la préparation de guerres impériales.⁶¹ À la conférence impériale de 1937, il y eut une entente sur ce point entre le Canada et la Grande-Bretagne encore que King eût refusé de s'engager formellement.⁶² Et, tandis que son gouvernement déclarait que ce serait au Parlement de décider, la politique effective consistait à orienter l'opinion publique de façon telle que celle-ci influençât elle-même les décisions parlementaires « d'une manière irrésistible ».⁶³

D'où, la conviction de Rumilly qu'il ne faut compter sur aucun homme politique fédéral pour défendre le Canada français et que seul le gouvernement de la province de Québec peut veiller sur ses intérêts :

« La race française aurait succombé depuis longtemps si elle n'avait pu s'arc-bouter sur une province solidement constituée en État. On ne peut vouloir la survivance canadienne-française sans être partisan de l'autonomie provinciale. »⁶⁴

Malheureusement, on ne pouvait encore prendre l'autonomie provinciale comme un fait qui allait de soi. Le gouvernement du Québec devait être constamment sur la brèche pour la défendre.⁶⁵ La « logique interne d'un régime confédératif »⁶⁶ tendait vers une centralisation croissante et le gouvernement fédéral ne cessait d'empiéter sur le domaine des provinces. Pour une province qui avait son propre code civil,⁶⁷ la création de la Cour suprême présentait un grave danger. L'imposition fédérale des revenus durant la première guerre mondiale avait déjà porté atteinte aux droits des provinces⁶⁸ et il en fut de même du régime des pensions proposé par King. La crise économique des années trente fournit au gouvernement fédéral le prétexte qu'il cherchait : « le rythme de la

58. *HPQ.*, vol. 26, p. 132.

59. *HPQ.*, vol. 28, p. 224.

60. *HPQ.*, vol. 29, p. 53.

61. *HPQ.*, vol. 36, p. 228.

62. *HPQ.*, vol. 36, p. 156.

63. *HPQ.*, vol. 36, p. 74.

64. *HPQ.*, vol. 21, p. 78.

65. *HPQ.*, vol. 30, p. 227.

66. *HPQ.*, vol. 23, p. 131.

67. *HPQ.*, vol. 2, p. 1.

68. *HPQ.*, vol. 22, p. 129.

centralisation fédérale s'accélère ». ⁶⁹ Bientôt furent créées la radio nationale et la Banque du Canada. En 1937, Ottawa entreprend les préparatifs d'un régime d'assurance-chômage, autre étape de la centralisation. ⁷⁰ La même année, la commission Rowell-Sirois est constituée pour justifier les mesures centralisatrices du gouvernement. ⁷¹ Rumilly s'oppose à l'affaiblissement des pouvoirs des provinces parce qu'il est convaincu que le Québec ne peut protéger son peuple que s'il jouit d'une pleine autonomie.

La situation était encore aggravée du fait que l'action politique ne pouvait passer que par les partis. Mais n'ayant pas de principes, ceux-ci ne pouvaient défendre ceux du Canada français. Sans doute, les Canadiens français auraient-ils pu s'unir en vue d'une action commune; malheureusement le lien qui les unissait aux partis ne leur laissait guère l'indépendance nécessaire.

Rumilly est convaincu qu'il n'y a pas de différence entre les doctrines des partis; ⁷² rien ne ressemble plus à un conservateur modéré qu'un libéral modéré. ⁷³ À l'époque de la crise scolaire du Manitoba, Laurier aurait combattu toute mesure proposée par les conservateurs. ⁷⁴ Les discours de Winnipeg étaient si ambigus que les Catholiques crurent comprendre qu'il veillerait à ce qu'ils obtiennent justice tandis que les protestants eurent le sentiment qu'il ne ferait rien. ⁷⁵ En 1930, les politiques des deux partis étaient interchangeables. ⁷⁶ L'absence de doctrine a permis aux chefs politiques d'avoir « des opinions élastiques » sur toutes les questions, selon la partie du pays qu'ils représentaient. ⁷⁷

Néanmoins, si les partis n'avaient pas de doctrine, ils pouvaient compter sur la fidélité de leurs membres. En une formule frappante, Rumilly les présente comme des « églises sans dogme mais non sans mystique ». ⁷⁸ Si le parti modifiait son programme, ses partisans changeaient d'idée en conséquence et ce genre de fidélité devint une question d'honneur. Toutes les questions étaient jugées selon l'esprit de parti et non la logique. ⁷⁹ Tout ce qui avantageait le parti était bien; tout ce qui aidait ses adversaires était mal. ⁸⁰ Pourtant, seul l'esprit de loyauté ne pouvait suffire à un parti pour imposer une discipline à ses députés élus au Parlement d'Ottawa. Ceux-ci tenaient à rester au pouvoir, à disposer de la manne électorale et ils ne redoutaient rien tant qu'une campagne électorale dont

69. *HPQ.*, vol. 35, p. 40.

70. *HPQ.*, vol. 36, p. 218.

71. *HPQ.*, vol. 36, p. 158.

72. *HPQ.*, vol. 4, p. 33.

73. *HPQ.*, vol. 1, p. 106.

74. *HPQ.*, vol. 8, p. 15.

75. *HPQ.*, vol. 7, p. 179.

76. *HPQ.*, vol. 31, p. 231.

77. *HPQ.*, vol. 28, p. 68.

78. *HPQ.*, vol. 3, p. 58.

79. *HPQ.*, vol. 18, p. 30.

80. *HPQ.*, vol. 11, p. 84.

ils n'avaient rien à espérer. La façon dont ces facteurs ont joué pour subordonner la volonté du caucus à celle du chef du parti apparut clairement en 1905 quand Laurier donna aux libéraux québécois à choisir entre les changements apportés par Lifton au projet de loi sur l'autonomie et la perte du pouvoir :

« Céder, c'est-à-dire se rabattre sur un compromis moins avantageux pour l'enseignement catholique et français dans les nouvelles provinces, ou tomber, c'est-à-dire perdre le pouvoir et passer à d'autres la distribution des subsides, des places, des quais et des bureaux de poste — tout ce qui fait réélire un député. Ils avaient presque tous de la bonne volonté et, pour certains, de la culture et du talent. Ils n'avaient pas d'héroïsme ni de génie. Ils étaient pris entre le parti, le chef, les électeurs. Ils songeaient aux campagnes fatigantes, coûteuses et incertaines. Ils étaient éloquentes en paroles, plutôt timides en action, ennemis des initiatives risquées. Ils déniaient leur titre, leurs habitudes, leur indemnité et craignaient de lâcher la proie pour l'ombre. »⁸¹

L'indifférence d'Ottawa aux désirs des francophones, une province aux pouvoirs limités, un système de partis fonctionnant sans principes, tout cela a concouru, selon Rumilly, à renforcer l'importance de la solidarité « raciale ». Il considère comme les grands moments du patriotisme canadien-français les occasions où il est arrivé que le clergé, le gouvernement provincial, les associations de la province et ses représentants au Parlement fédéral se retrouvèrent unis, lorsque « le cœur de Québec battait à l'unisson ».⁸²

Cette conviction explique la haute estime en laquelle il tient Mercier. Il voit en lui un grand chef parce qu'à certains moments de l'histoire cet homme politique « fait vibrer dans l'âme nationale des cordes secrètes. »⁸³ Mercier a voulu que les membres de l'Assemblée législative du Québec soient français et catholiques avant d'être libéraux ou conservateurs;⁸⁴ les patriotes devaient renoncer à leur parti et s'unir pour fonder un parti national.⁸⁵ Rumilly montre que Mercier fut beaucoup plus qu'un rêveur, qu'il fut, en fait, un homme politique habile et qu'il a réussi à fonder un parti national en deux occasions, une fois en 1872, l'autre en 1886. La seconde fois, l'alliance des Libéraux et des « Castors » a regroupé des hommes tellement opposés par les idées, le tempérament et les souvenirs du passé, qu'il a fallu la tenace volonté de Mercier pour maintenir « le faisceau ».⁸⁶ Il fit appel à la fraternité du sang avec une telle force qu'il réussit à l'emporter sur l'égoïsme mesquin de ses compatriotes. Dans de tels moments, il fut guidé par son étoile polaire « immuable et pure comme un diamant », à savoir, la survivance et la grandeur de Québec catholique et français. C'est cette inspiration qui a animé le grand discours qu'il a prononcé le

81. *HPQ.*, vol. 12, p. 20.

82. *HPQ.*, vol. 21, p. 47. L'exemple auquel pense Rumilly est le défi du *Règlement 17* de l'Ontario.

83. *HPQ.*, vol. 19, p. 145.

84. *HPQ.*, vol. 1, p. 225.

85. *HPQ.*, vol. 5, p. 125.

86. *HPQ.*, vol. 6, p. 34.

jour de la Saint-Jean-Baptiste, en 1889. La façon dont Rumilly décrit l'enthousiasme que ce discours a soulevé chez les Canadiens français en dit long sur l'historien :

« Deux siècles d'atavisme refluaient avec ses paroles inspirées. Le peuple le sentit et l'appel de Mercier retentit dans toute la province [...] (ils) se répétèrent comme un mot d'ordre le cri lancé par Mercier. À la sortie de la messe, dans la cohue des foires et dans les rues de la ville, des mains s'ouvrirent pour serrer celle de l'adversaire. Cessons nos luttes fratricides : unissons-nous ! »⁸⁷

En définitive, Rumilly voit le conflit entre Canadiens anglais et Canadiens français comme le conflit de deux races. Les enjeux réels de la lutte ont été la survivance de la culture française en dehors du Québec et le maintien de l'autonomie canadienne. Dans cet affrontement, seule la solidarité « raciale » des Canadiens français a pu compenser leur faiblesse à la Chambre des Communes et au sein de chacun des grands partis canadiens.

Que vaut l'interprétation que donne Rumilly des rapports entre les deux peuples ? Tout d'abord, la grande majorité des historiens d'aujourd'hui rejetteraient l'idée que les différences culturelles entre les deux groupes sont « raciales » au sens où elles auraient des fondements biologiques. Ce n'est pas la race, mais des facteurs géographiques, historiques et culturels qui expliquent les différences que l'on peut noter entre anglophones et francophones.

L'idée que Rumilly se fait de la race anglo-saxonne semble l'avoir amené à sous-estimer grandement la force du nationalisme canadien parmi les anglophones. Même avant la première guerre mondiale et alors que le Canada était encore une colonie, la grande majorité des anglophones faisaient passer les intérêts du Canada avant ceux de la Grande-Bretagne ; c'est pourquoi ils ont refusé la Fédération impériale. Il est vrai qu'il y a eu des impérialistes canadiens. Toutefois, ceux-ci voulaient non pas subordonner le Canada à la Grande-Bretagne mais créer un Empire fortement centralisé dans lequel le Canada serait sur un pied d'égalité avec la mère-patrie. Au cours de la première guerre mondiale, l'attitude d'hommes tels que Robert Borden et John Diefenbaker en faveur de la conscription en 1917 ont reflété leur conviction que le Canada luttait en tant que nation et non en tant que colonie. Après 1918, bon nombre d'Anglo-Canadiens furent convaincus de la nécessité de l'autonomie du Dominion tout autant que leurs compatriotes francophones.

Rumilly ne tient pas compte non plus, du fait que, vers 1900, un assez grand nombre d'anglophones ont commencé à sentir qu'ils n'étaient plus des Britanniques. Ainsi, O. D. Skelton a défendu l'idée qu'en dehors du Québec, le Canada était un pays anglophone parce qu'il croyait que, sans langue commune, il n'y aurait pas de sentiment national canadien, et non parce qu'il voulait accroître l'influence anglaise à l'intérieur du Dominion. La colonisation des plaines de

87. *HPQ.*, vol. 6, p. 92.

l'Ouest par les immigrants, les exploits des soldats canadiens pendant la première guerre mondiale : ces phénomènes ont contribué à créer le sentiment que le Canada en tant que nation anglophone était distinct de la mère patrie. Mais l'éveil d'une conscience nationale s'est compliqué du fait que les Américains eux aussi parlaient anglais ; beaucoup d'Anglophones canadiens restèrent donc attachés à des valeurs politiques britanniques qui, seules, leur fournissaient des raisons morales de se sentir distincts des Américains. Pour eux, cette fidélité à ce qui était britannique a constitué la différence entre un Anglo-Canadien et un Américain. Cela ne veut pas dire qu'ayant un point de vue britannique ces Anglo-Canadiens se sont pris pour des Anglais d'Angleterre.

Il n'est pas nécessaire de partager la conception que Rumilly se fait de la « race » pour convenir avec lui que les Canadiens français ont été désavantagés à Ottawa. Non pas que leurs chefs, par exemple Cartier, Langevin, Tarte, Laurier, Gouin et Lapointe, n'aient pas eu leur mot à dire en matière de politique économique et sociale. Mais, bien sûr, ce qui préoccupe primordialement Rumilly, ce sont les questions de langue, de religion et de relations impériales. Là aussi, les dirigeants canadiens-français ont obtenu quelques concessions. La guerre du Transvaal ne devait pas devenir un précédent et le Canada déciderait lui-même de ce qu'il ferait aux côtés de l'Angleterre en guerre. Dans le domaine de la politique intérieure, le règlement Greenway, il faut le reconnaître, a offert certaines garanties aux catholiques anglophones du Manitoba et l'intérêt que Laurier témoigna aux Franco-Ontariens a pu être pour quelque chose dans la déclaration du gouvernement Whitney qu'il n'était pas question d'abolir l'enseignement du français dans cette province.

Pourtant il est indéniable que, dans ces divers affrontements, le Canada français n'a pas eu le dessus. Riel a bel et bien été pendu ; des troupes canadiennes ont participé à la guerre du Transvaal en 1899 ; partout ailleurs qu'au Québec la culture française a été reléguée au second rang et la conscription a été imposée en 1917. Il faut se rendre à l'évidence qu'avant 1918 les aspirations des Canadiens français ont été étouffées par une majorité anglo-canadienne qui soutenait l'Empire à l'extérieur et la suprématie de l'anglais à l'intérieur du pays. Qu'auraient pu faire les hommes politiques canadiens-français pour compenser ces échecs ? Déclarer l'indépendance alors que l'Empire était à son apogée eût été insensé. Former un parti canadien-français aurait incité la majorité anglophone à créer son homologue. Quoi qu'en dise Rumilly, l'influence des Canadiens français s'est trouvée plutôt accrue que diminuée du fait que les partis canadiens comptaient des représentants des deux ethnies.

Il n'en reste pas moins qu'il est difficile de contredire Rumilly quand il laisse entendre que les hommes politiques du Canada français ne voyaient plus les choses de la même façon quand, de Québec, ils venaient s'installer à Ottawa. Dans la capitale fédérale, ils acceptaient la thèse implicite des plus libéraux parmi les Anglo-Canadiens à l'effet que l'anglais était de loin la langue

dominante du Canada, sinon légalement, du moins par suite de sa prééminence dans les domaines économique et politique.⁸⁸ Ni Laurier ni Lapointe n'ont insisté pour élargir la part du français dans la fonction publique fédérale. Tout en représentant le Canada français à Ottawa, ils ont été différents des premiers ministres québécois en ce qu'ils ne se sont pas considérés comme les représentants d'une culture nationale distincte.

II. LE CATHOLICISME ET L'INDUSTRIALISATION DU QUÉBEC

Rumilly reconnaît que l'industrialisation du Québec était inévitable mais il soutient que le Canada français pouvait participer à l'expansion économique sans pour cela perdre ses valeurs traditionnelles.⁸⁹ Il pense aussi qu'un historien ne peut pas se permettre de négliger le développement économique.⁹⁰ Suivant son propre conseil, il consacre une bonne partie de son histoire du Québec à l'étude, pour chaque décennie, de l'industrialisation de la province. Dans tout ce qu'il a écrit sur les questions économiques, on retrouve le principe que seule l'application du catholicisme social peut garantir un idéal d'humanité et de justice dans la nouvelle société industrielle.

Il voit d'un bon œil la venue de la grande industrie hydro-électrique au Québec. Il regrette que les grandes compagnies hydro-électriques comme la Beauharnois et la Southern Canada Power n'aient pas existé plus tôt :⁹¹ la présence de telles sources d'énergie électrique aurait, en effet, assuré l'avenir industriel de la province, avenir qui avait été retardé par le manque de charbon, de pétrole et de gaz naturel.⁹² À propos de la création de la Shawinigan Water and Power Company, il déclare : « C'est plaisir de voir la région trifluvienne sortir de sa léthargie. »⁹³ Néanmoins, il pense que l'industrialisation de la Province a posé quatre problèmes au Canada français : la domination de l'économie par des capitalistes de langue anglaise ; la corruption du système des partis par la grande entreprise ; la dégradation des importantes traditions de la société canadienne-française et la vulnérabilité des éléments pauvres de la population urbaine dans une économie de grandes sociétés égoïstes qui ne songeaient qu'à leurs bénéfices.

Un petit groupe anglophone a contrôlé les leviers de commande de l'économie du Québec.⁹⁴ Sans doute, la mainmise des capitalistes anglo-saxons sur le commerce et l'industrie de la Province est une vieille histoire mais cette

88. O. D. SKELTON, « The Language Issue in Canada », *Queen's Quarterly*, XXIV, 1917, p. 461. « This is and will be overwhelmingly an English-speaking country. »

89. *HPQ.*, vol. 28, p. 183.

90. *HPQ.*, vol. 18, p. 111.

91. *HPQ.*, vol. 20, p. 166.

92. *HPQ.*, vol. 17, p. 181.

93. *HPQ.*, vol. 9, p. 272.

94. *HPQ.*, vol. 25, p. 26.

situation s'est aggravée avec le mouvement de concentration industrielle et financière. Herbert Holt, par exemple, a possédé un nombre imposant d'entreprises dans la banque, l'électricité, les textiles et les services publics.⁹⁵

La faiblesse des Canadiens français dans l'économie du pays n'est pas due à un manque d'initiative.⁹⁶ Ils furent les premiers à comprendre l'importance de l'énergie hydro-électrique dans la Province.⁹⁷ Ils fondèrent la Banque d'Hoche-laga et la Banque Canadienne Nationale qui empêchèrent leur absorption économique.⁹⁸ Aussi bien, vers la même époque, le Canada français a produit un certain nombre de chefs d'entreprise marquants comme Louis-Adélarde Sénécal et J. E. Alfred Dubuc.

Néanmoins, les grandes entreprises commerciales ont été entre des mains non canadiennes-françaises.⁹⁹ Le remplacement de l'entreprise individuelle a rendu cruciale la possession de vastes capitaux.¹⁰⁰ Sans eux, les ambitions de capitalistes canadiens-français tels que Dubuc ne pouvaient être que chimères.¹⁰¹ Ses projets ont été réalisés par des hommes d'affaires anglo-canadiens, les frères Price, avec l'appui des banques anglo-canadiennes.¹⁰² Dubuc, d'ailleurs, ne fut pas le seul à échouer faute de capitaux. Joseph Versailles, avec son usine de ciment, a connu le même sort.¹⁰³

Le résultat a été très humiliant pour le Canada français. À l'exception de quelques sénateurs qui monnayèrent leur influence politique, les Canadiens français furent tenus à l'écart des conseils d'administration des grandes entreprises du Québec, dans la banque, les assurances et l'industrie lourde.¹⁰⁴ Ils n'eurent aucune part dans les grandes décisions économiques dont, cependant, dépendait leur avenir.¹⁰⁵ On les trouve à « des tâches serviles sur la terre (qu'ils avaient) colonisée mais où des étrangers accaparent les richesses et commandent en maîtres ».¹⁰⁶

Les Anglo-Canadiens ont dominé non seulement la vie économique mais aussi la vie politique de la Province. En 1919, des intérêts financiers anglophones obligèrent le gouvernement provincial à imposer à Montréal une commission administrative pour être sûrs que la ville leur rembourserait les sommes qu'ils lui avaient prêtées.¹⁰⁷ De même, le gouvernement québécois ne refusa jamais de

95. *HPQ.*, vol. 13, p. 169.

96. *HPQ.*, vol. 9, p. 274.

97. *HPQ.*, vol. 16, p. 157; vol. 30, p. 150.

98. *HPQ.*, vol. 7, p. 240.

99. *HPQ.*, vol. 6, p. 308.

100. *HPQ.*, vol. 24, p. 171.

101. *HPQ.*, vol. 26, p. 81.

102. *HPQ.*, vol. 27, p. 102.

103. *HPQ.*, vol. 29, p. 191.

104. *HPQ.*, vol. 24, p. 171.

105. *HPQ.*, vol. 32, p. 149.

106. *HPQ.*, vol. 36, p. 258.

107. *HPQ.*, vol. 24, p. 81.

confier le poste de Trésorier de la Province à un homme d'affaires anglo-canadien.¹⁰⁸

Ce qui accrut l'influence des hommes d'affaires anglo-canadiens au Québec fut que leur conception de l'économie était partagée par Lomer Gouin et Alexandre Taschereau, les deux premiers ministres au pouvoir à l'époque où la Province commençait à s'industrialiser. Gouin comptait sur l'expansion industrielle pour enrichir le Québec.¹⁰⁹ Il s'en remettait à l'initiative privée plutôt qu'à l'intervention de l'État¹¹⁰ parce qu'il croyait au libéralisme économique, aux vertus de la concurrence, à la sélection naturelle,¹¹¹ et avait un « respect excessif » pour les grandes entreprises.¹¹² Il entretenait d'excellentes relations avec la haute finance. Son successeur, Taschereau, plaçait aussi sa confiance dans l'initiative privée.¹¹³ Il considérait que la prospérité des grandes firmes contribuait grandement au bien-être général¹¹⁴ et il en vint à défendre les trusts contre les attaques dont les monopoles furent l'objet pendant les années trente.

Rumilly doute que les partis aient eu des principes. Mais il est encore plus sévère dans le jugement qu'il porte sur la démocratie libérale. Selon lui, en accumulant la richesse entre les mains de quelques-uns, l'industrialisation a permis aux grands intérêts financiers d'asservir les régimes démocratiques.¹¹⁵ Une poignée de spéculateurs ont pu se rendre maîtres de l'industrie, des finances et d'autres grandes entreprises et dicter la politique du pays en foudroyant la presse et en donnant de l'argent aux caisses électorales. En théorie, la démocratie était la loi du nombre; en fait, elle a établi la « loi de l'argent ». Les politiciens ont été tout simplement les créatures des hommes d'affaires enrichis.¹¹⁶ En 1918, le gouvernement libéral du Québec négocie un accord avec les dirigeants de la compagnie des tramways de Montréal qui étaient eux-mêmes des personnalités marquantes du parti libéral. Cette collusion entre le monde des affaires et celui de la politique fait dire à Rumilly : « Nous saisissons sur le vif le fonctionnement de la démocratie, ce grand mensonge des temps modernes. »¹¹⁷

Rumilly n'a guère foi en la démocratie. Le suffrage universel permet aux imbéciles et à la canaille d'obtenir la majorité et de dicter leur volonté à une minorité composée des citoyens les plus intelligents et les plus désintéressés.¹¹⁸ L'opinion publique est souvent manipulée par une presse asservie aux grands intérêts.¹¹⁹ La radio est le parfait symbole de l'ère démocratique, parce qu'elle

108. *HPQ.*, vol. 26, p. 15.

109. *HPQ.*, vol. 24, p. 197.

110. *HPQ.*, vol. 24, p. 64.

111. *HPQ.*, vol. 23, p. 15.

112. *HPQ.*, vol. 12, p. 164.

113. *HPQ.*, vol. 24, p. 133.

114. *HPQ.*, vol. 25, p. 20.

115. *HPQ.*, vol. 22, p. 149.

116. *HPQ.*, vol. 18, p. 104.

117. *HPQ.*, vol. 23, p. 51.

118. *HPQ.*, vol. 17, p. 31.

119. *HPQ.*, vol. 18, p. 101.

donne à tous le moyen d'entendre les mêmes bêtises en même temps.¹²⁰ Il est aussi facile de tromper la majorité: « Le peuple se laisse piper, c'est normal. » Aux élections provinciales de 1927, par exemple, Taschereau est considéré comme un libéral avec un petit *l*, bien que sa politique soit conservatrice; en revanche, son adversaire, Camilien Houde, qui porte une étiquette « tory », sait donner à son groupe « une orientation populaire ». ¹²¹ La corruption des politiciens, combinée avec la sottise des masses, a paralysé l'exécution de mesures importantes. C'est ainsi que trente ans après sa mise en chantier, la ligne de chemin de fer commencée par Mercier n'est pas encore achevée, « frappante illustration de la lenteur inhérente aux régimes démocratiques ». ¹²² Pendant la crise économique, les partis continuent à se chamailler tandis que les files de chômeurs continuent à s'allonger. ¹²³

Par contraste, le fascisme et le nazisme ont manifesté une aspiration vers la grandeur, un effort pour secouer « le joug des banques, la politique sordide et le matérialisme des démocraties ». ¹²⁴ Rumilly soutient que :

« Hitler et Mussolini aident la famille, démolissent les taudis, construisent des maisons saines et des gymnases, tracent des routes, assèchent les marais, suppriment le chômage, exaltent la jeunesse, régénèrent leur pays. » ¹²⁵

Le troisième problème, selon Rumilly, a été de « préserver les traits cardinaux, les traits essentiels du Canada français tout en lui assurant à l'aide des capitaux étrangers un grand essor industriel » ¹²⁶ car la nouvelle industrie menaçait l'ancien ordre social. ¹²⁷ Les rapports sociaux traditionnels reposaient sur la croyance que la société n'était pas une somme d'individus comparable à un tas de sable, mais « un ensemble d'individus coordonnés par les divers organismes qui font partie essentielle ou intégrante de la vie nationale ». ¹²⁸ Il est clair que, pour Rumilly, les principales institutions qui rattachent l'individu à la vie corporative de la communauté sont la famille et la paroisse. Le milieu social le plus favorable à l'épanouissement de ces institutions est celui de la vie rurale. Rumilly estime que la population des campagnes constitue l'élément le plus sain du Canada français ¹²⁹ et il voit dans la colonisation un « instrument de survivance de notre groupe ethnique » parce qu'elle permet la perpétuation de ces « aspects spirituels » des Canadiens français. ¹³⁰

L'arrivée de la grande industrie a rompu l'équilibre entre la campagne et les

120. *HPQ.*, vol. 30, p. 192.

121. *HPQ.*, vol. 29, p. 97.

122. *HPQ.*, vol. 29, p. 65.

123. *HPQ.*, vol. 33, p. 76.

124. *HPQ.*, vol. 34, p. 16.

125. *HPQ.*, vol. 36, p. 209.

126. *HPQ.*, vol. 28, p. 183.

127. *HPQ.*, vol. 18, p. 69.

128. *HPQ.*, vol. 30, p. 144.

129. *HPQ.*, vol. 27, p. 10.

130. *HPQ.*, vol. 34, p. 192.

villes en faveur de celles-ci; les habitants ont abandonné la campagne et l'agriculture a été discréditée.¹³¹ Dans les agglomérations urbaines, les Canadiens français ont été plus vulnérables aux influences américaines, par exemple au « cinéma judéo-américain »,¹³² à la radio et aux journaux des États-Unis.¹³³ Non seulement ces *media*, étant anglais, sont devenus de puissants agents d'assimilation, mais encore, ils ont mis l'accent sur la liberté individuelle et ont encouragé « la spéculation, la danse et les modes légères »¹³⁴ ainsi que « le goût du faux luxe ».¹³⁵ À cet égard, les Juifs ont constitué une menace particulière. Par leur mode de vie et leur mainmise sur le cinéma et les journaux de type « tabloïd », ils ont été un dissolvant sur la société canadienne-française traditionnelle.¹³⁶

Ces influences néfastes ont eu pour effet de réduire la conception du progrès aux améliorations techniques et au développement de ce qu'on appelle « le bien-être ».¹³⁷ « Chacun s'évalue à bon prix en ce siècle et sur ce continent millionnaire. »¹³⁸ Avec l'impératif de l'argent introduit par la haute finance « plus ou moins consciemment », l'ordre social tend à se disloquer.¹³⁹

L'un des remèdes qui s'imposait a été d'encourager l'expansion de l'agriculture dans la Province. Mais l'industrialisation a rendu la colonisation plus difficile.¹⁴⁰ La nouvelle économie a créé de nouvelles exigences pour le gouvernement qui fut obligé d'établir des priorités pour l'utilisation de ses ressources. L'une des difficultés a été de financer la construction et l'entretien des routes nécessaires pour la colonisation. Les ministres des finances, qui étaient anglo-canadiens, n'ont pas compris l'importance de la vie rurale au Canada français, s'y sont fort peu intéressés et ont lésiné sur les crédits demandés.¹⁴¹ Pour obtenir leur part de l'attention des pouvoirs publics, les régions de colonisation, étant très peu peuplées, ont disposé de très peu de moyens de pression. Rumilly est impressionné par les efforts du gouvernement Taschereau en 1935 pour développer la colonisation mais les résultats ont été assez maigres.¹⁴²

Enfin l'industrialisation a aussi eu pour conséquence déplorable de permettre aux trusts d'opprimer les pauvres. Ce n'est pas la morale qui régit le

131. *HPQ.*, vol. 30.

132. *HPQ.*, vol. 28, p. 183.

133. *HPQ.*, vol. 26, p. 71.

134. *HPQ.*, vol. 29, p. 100.

135. *HPQ.*, vol. 28, p. 184.

136. *HPQ.*, vol. 31, p. 169. Par « style de vie », Rumilly veut désigner leurs activités commerciales.

137. *HPQ.*, vol. 30, p. 143.

138. *HPQ.*, vol. 31, p. 93.

139. *HPQ.*, vol. 18, p. 69.

140. *HPQ.*, vol. 9, p. 236.

141. *HPQ.*, vol. 15, p. 30.

142. *HPQ.*, vol. 35, p. 51, 137.

monde des affaires. On a augmenté le nombre des actions sans changer le dividende de chaque action.¹⁴³ Les présidents et administrateurs ont touché jusqu'à deux cent mille dollars par an tandis que leurs employés gagnaient quinze dollars par semaine.¹⁴⁴ De plus, la vente des actions n'a pas rendu plus démocratique la gestion des entreprises. Les magnats ont continué à tout diriger; quant aux actionnaires, ils sont devenus une force auxiliaire utile à la défense de privilèges dont ils n'ont bénéficié que dans « une proportion dérisoire », ¹⁴⁵

D'une façon continue, Rumilly manifeste beaucoup d'intérêt pour les travailleurs, ces victimes du nouvel ordre économique :

« Les salaires et les conditions de travail sont encore misérables. Beaucoup de patrons continuent à considérer le travail humain comme une marchandise, à payer le moins cher possible. À labeur exténuant, maigre pitance. » ¹⁴⁶

Les deux moyens qu'il envisage pour les protéger sont la solidarité syndicale et l'intervention de l'État.

On aurait pu supposer qu'une population religieuse fournirait une main-d'œuvre passive résignée à un statut inférieur à celui du milieu ambiant. En fait, « les ouvriers canadiens ont été aussi remuants, parfois aussi imprudents que les autres » ; ¹⁴⁷ les syndicats ont commencé au Québec vers le début du siècle.¹⁴⁸ Rumilly semble un peu surpris que les patrons francophones s'y soient opposés autant que les patrons anglophones, les uns et les autres partageant « la même phobie par esprit conservateur — dans le sens de méfiant à l'égard des innovations d'ordre social ». ¹⁴⁹

Bien que Rumilly soit favorable à la syndicalisation des travailleurs il se méfie des syndicats internationaux. Il les considère comme des centres d'anticléricalisme ¹⁵⁰ et leur reproche de préconiser activement l'enseignement gratuit et obligatoire tel qu'il existe en France.¹⁵¹ Les syndicats internationaux n'ont jamais été exempts de radicalisme. Sous l'influence de certains chefs israélites, ils ont voulu substituer « le bien de classe au bien national ». ¹⁵² La tendance au socialisme a été très forte parmi eux.¹⁵³ Dans les années vingt, les radicaux qui avaient provoqué les désordres de Winnipeg se sont infiltrés dans les syndicats internationaux.¹⁵⁴ Dans les années trente, ceux-ci étaient encore des

143. *HPQ.*, vol. 32, p. 147.

144. *HPQ.*, vol. 31, p. 123.

145. *HPQ.*, vol. 31, p. 200.

146. *HPQ.*, vol. 18, p. 189.

147. *HPQ.*, vol. 10, p. 203.

148. *HPQ.*, vol. 12, p. 74.

149. *HPQ.*, vol. 10, p. 204.

150. *HPQ.*, vol. 9, p. 290.

151. *HPQ.*, vol. 14, p. 44.

152. *HPQ.*, vol. 10, p. 211.

153. *HPQ.*, vol. 23, p. 150.

154. *HPQ.*, vol. 26, p. 49.

« foyers de radicalisme » ; ils s'opposèrent à la loi du Cadenas et accueillirent des communistes.¹⁵⁵

L'Église s'est efforcée de donner au mouvement syndical un caractère catholique ; elle a soutenu que la question sociale était avant tout affaire de morale et de religion. L'un des principaux objectifs du syndicalisme catholique a été de mettre les travailleurs à l'abri de l'influence socialiste et anticléricale des syndicats internationaux.¹⁵⁶ Cela a permis de maintenir « des caractères nationaux et religieux propres au Canada français ». ¹⁵⁷

Selon Rumilly, bien que les syndicats catholiques, inspirés par la morale chrétienne, doivent contribuer à la solution pacifique des problèmes du travail, ils n'ont pas été conçus pour entretenir « l'esprit de résignation » parmi les travailleurs.¹⁵⁸ Ils ont adhéré aux organismes internationaux pour exiger une législation sur l'assurance collective,¹⁵⁹ l'atelier fermé et aussi pour s'opposer à la loi du salaire minimum de Duplessis.¹⁶⁰ Certains des syndicats catholiques sont devenus si combatifs qu'on les a accusés de « bolchévisme chrétien ». ¹⁶¹

Rumilly estime que l'État doit venir en aide aux indigents. Il regrette qu'encore en 1914 ni les gouvernements provinciaux ni le gouvernement fédéral n'aient reconnu les problèmes nés de l'industrialisation et de l'urbanisation.¹⁶² Il soutient que, dès la fin de la première guerre mondiale, il était déjà temps que le gouvernement provincial se chargeât de mesures de prévoyance sociale qui, jusque là, avaient été la responsabilité de l'Église, des municipalités et de l'initiative privée.¹⁶³ Il reproche à Taschereau de ne pas avoir donné à l'État un rôle plus actif pour combattre la crise économique. Mais Taschereau avait pour principe que le budget de l'État doit demeurer équilibré et ce principe constituait la frontière de ses interventions sociales.¹⁶⁴ De plus, il n'était pas enclin à prendre des mesures contre les trusts, parce que, en tant que « grand bourgeois conservateur », il répugnait à l'idée de la nationalisation.¹⁶⁵

Il est clair que Rumilly approuve la nationalisation des trusts. L'« aspect socialiste » de cette solution heurtait « l'esprit conservateur de Québec », ¹⁶⁶ mais il croit qu'au Canada français il était possible au socialisme et au nationalisme de s'unir, d'autant plus qu'une « race étrangère » dominait les milieux capitalistes.¹⁶⁷ Il loue le docteur Philippe Hamel de s'être fait le champion de la

155. *HPQ.*, vol. 26, p. 36, 122, 213.

156. *HPQ.*, vol. 13, p. 42.

157. *HPQ.*, vol. 25, p. 175.

158. *HPQ.*, vol. 28, p. 156.

159. *HPQ.*, vol. 30, p. 23.

160. *HPQ.*, vol. 36, pp. 180-181.

161. *HPQ.*, vol. 28, p. 288.

162. *HPQ.*, vol. 18, p. 238.

163. *HPQ.*, vol. 25, p. 95.

164. *HPQ.*, vol. 33, p. 43.

165. *HPQ.*, vol. 33, p. 144.

166. *HPQ.*, vol. 12, p. 114.

167. *HPQ.*, vol. 31, p. 191.

nationalisation de l'industrie hydro-électrique. Il pense qu'en agissant ainsi, le réformateur « croit poursuivre l'émancipation de son peuple », ¹⁶⁸ même si un tel programme est de nature à provoquer « l'hostilité décisive de la rue Saint-Jacques », ¹⁶⁹ Hamel et ceux qui pensaient comme lui finirent par donner leur adhésion à

« un socialisme mitigé comportant la substitution du contrôle public au contrôle privé, non pas sur tous les instruments de production et sur tous les titres de propriété, mais sur les entreprises de service public à tournure de monopole : chemin de fer, télégraphe, électricité. » ¹⁷⁰

Ce qui précède résume assez exactement la pensée de Rumilly en matière de nationalisation.

En traitant de ce qui s'était passé pendant la crise économique, Rumilly révèle ses idées sociales. Pour lui, la cause de la crise réside dans la façon dont certains financiers ont immodérément accru le capital de leurs entreprises pendant les années de prospérité. ¹⁷¹ Il considère le capitalisme comme irrationnel et immoral :

« Curieux régime économique où l'on détruit des balles de coton quand des chômeurs errent en guenilles. Curieux régime où règne la disette en face de la surabondance, où l'on meurt de faim devant des greniers débordants. » ¹⁷²

Il déteste le communisme qui, selon lui, a été répandu par « les immigrés juifs ». ¹⁷³ Il compte sur l'action catholique pour faire triompher la justice dans les rapports économiques et sociaux. ¹⁷⁴ Au Québec, le catholicisme a eu depuis longtemps des préoccupations sociales, comme en témoignent les crèches, asiles, hôpitaux, croisades de tempérance et paroisses de colonisation. ¹⁷⁵ Pendant les années trente, de nombreux catholiques en sont arrivés à la conclusion que le corporatisme était la solution des problèmes sociaux et économiques de l'époque. C'est aussi le point de vue de Rumilly. Il définit le corporatisme comme un mode d'organisation sociale qui groupe « les hommes d'après la communauté de leurs intérêts naturels et de leur fonction sociale ». ¹⁷⁶ Le corporatisme remplace l'égoïsme par la solidarité et subordonne l'intérêt individuel au bien de la collectivité ; en somme, il élève la société « de l'anarchie à la hiérarchie ». Ce système politique évite la révolution en même temps qu'il établit la justice et l'ordre. ¹⁷⁷

168. *HPQ.*, vol. 32, p. 151.

169. *HPQ.*, vol. 30, p. 185.

170. *HPQ.*, vol. 33, p. 137.

171. *HPQ.*, vol. 33, p. 65.

172. *HPQ.*, vol. 32, p. 163.

173. *HPQ.*, vol. 34, p. 163.

174. *HPQ.*, vol. 12, p. 199.

175. *HPQ.*, vol. 23, p. 151.

176. *HPQ.*, vol. 34, p. 17.

177. *HPQ.*, vol. 36, p. 185, 214.

Le nationalisme et le catholicisme de Rumilly sont à l'origine de ses idées sociales. En tant que nationaliste, il regrette que le développement de l'industrie ait avantagé surtout les Anglo-Canadiens. En tant que catholique, il déplore la philosophie du libéralisme économique dont se réclame la nouvelle économie, parce qu'elle permet l'exploitation des pauvres. Face à cette conséquence désastreuse, il veut non pas rejeter l'industrialisme mais restreindre l'individualisme assoiffé de nouveaux marchés qui caractérise le fonctionnement des grandes entreprises. Grâce à l'action syndicale, à l'intervention du gouvernement et à la nationalisation des services publics, il propose plutôt de redistribuer les bienfaits économiques résultant de l'industrialisation en augmentant la part de la majorité francophone du Québec dont le niveau de vie est moins élevé et qui, ethniquement et économiquement, a doublement droit à ce réajustement. Par ailleurs, tout en étayant sa critique du capitalisme, son catholicisme social rend ses attaques moins virulentes. À l'encontre des socialistes qui soutiennent que le droit à la propriété privée dont jouissent les grandes sociétés est la cause de l'injustice sociale, Rumilly croit qu'au fond le problème est d'ordre moral : il suffit de quelques égoïstes pour tout gâter par leurs manipulations et leurs ententes plus ou moins honnêtes. Dans un système corporatif, où les négociations entre les parties se dérouleraient sous l'égide de l'Église, tout irait bien. On peut donc dire que Rumilly est en faveur de la réforme du capitalisme et non de son abolition.

D'autre part, il n'y a pas de contradiction entre le fait que Rumilly accepte l'industrialisation et son désir de développer le secteur rural. Il faut se rappeler en effet que, pour lui, la valeur sociale de ce secteur tient à l'esprit d'entraide qu'il juge très répandu chez ses habitants. S'il s'est enthousiasmé pour le projet de Taschereau qui visait à stimuler la colonisation, c'est parce qu'il y voit le moyen, pour l'État, de rendre l'agriculture plus compétitive dans le monde industriel moderne. Il ne s'agissait pas, dans ce cas, de supprimer l'industrie mais de la concurrencer. Si ce projet avait réussi, les habitants seraient restés à la campagne et les valeurs sociales traditionnelles auraient été préservées.

Néanmoins, le réformisme social de Rumilly est tempéré par des valeurs conservatrices que la gauche démocratique ne peut guère accepter. Son nationalisme repose sur la race et son programme social laisse de côté le nombre assez élevé de gens pauvres qui ne sont pas francophones. Il n'a aucune confiance dans le régime parlementaire qui, pour lui, est complètement corrompu et irréformable. Si on ajoute à cela son antisémitisme et sa phobie du communisme, il ne peut être classé qu'à droite dans l'éventail des idées politiques qu'offrent les années quarante et cinquante au cours desquelles une grande partie de son *Histoire* a été composée.

Faut-il voir un fascisme embryonnaire dans les idées qu'il défend ? Il est exact que les régimes politiques italien, portugais et espagnol, si souvent loués par les tenants du nationalisme au cours des années trente, ont démontré qu'une idéologie faite de racisme et de corporatisme catholique accompagne souvent la ruine des institutions démocratiques. Toutefois, ce ne fut pas le cas au Québec.

S'il est vrai que les nationalistes canadiens-français qui partageaient cette idéologie portèrent au pouvoir Duplessis, un homme d'extrême-droite qui réduisit les droits civils, ils n'essayèrent jamais de miner délibérément le régime parlementaire de la Province. La raison en est probablement que l'ambiance au Québec était hostile au fascisme : la masse des Canadiens français n'avait pas perdu confiance dans les institutions parlementaires, les grandes entreprises anglophones n'étaient pas disposées à accepter le fascisme et l'entité politique du Québec, créée par une loi du Parlement anglais, n'avait aucune affinité pour la mystique de la race. Mais au sein du mouvement nationaliste, il n'y avait pas de valeurs qui, en des circonstances moins heureuses, auraient empêché les tendances racistes et antidémocratiques de l'emporter sur l'esprit de réforme. Il semblerait que si Rumilly ne propose pas l'abolition du Parlement, c'est seulement parce que les circonstances ne s'y sont pas prêtées.

Ses idées sociales s'inscrivent dans le courant d'idées traditionalistes et nationalistes qui dominait alors la vie canadienne-française. Au centre de cette idéologie, on trouve la croyance que le Canada français a une mission catholique spécifique en Amérique du Nord. C'est cette conviction qui séparait Henri Bourassa et Lionel Groulx de Canadiens français aussi patriotes tels que Lomer Gouin et Alexandre Taschereau.

L'Église non seulement a donné au mouvement son idéologie mais a aussi inspiré la création de plusieurs sociétés nationales. C'est à ces sociétés qu'ont appartenu ceux qui ont créé le mouvement catholique réformiste des années trente, *L'Action libérale nationale*. L'auteur de cet article pense que de nouvelles recherches montreraient que les animateurs de ce mouvement, Philippe Hamel, René Chaloult, Lomer Gouin fils et même l'abbé Groulx partageaient les vues de Rumilly que l'on vient de résumer. Ces vues sont importantes parce qu'elles représentent la pensée de l'école de pensée nationaliste de cette époque.¹⁷⁸

Joseph LEVITT

*Département d'histoire,
Université d'Ottawa.*

178. *HPQ.*, vol. 18, p. 230.